

AGGLOMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-LÔ AGGLO

slam
COVOITURAGE

L'AGGLO, TERRITOIRE DE MOBILITÉS ALTERNATIVES

+ D'INFOS P 14



KAROS

TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLI

Télécharger dans
l'App Store



Télécharger dans
Google Play



CHIFFRES CLÉS

346

PROJETS
SOUTENUS DONT
248 HORS SAINT-LÔ

7,7 M€*

DE TRAVAUX
DONT 4,5 M€* D'AIDES

* Données au 30 septembre 2021

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION OU D'ADAPTATION ?

Pour bénéficier
de l'OPAH,
renseignez-vous
auprès du CDHAT
02 33 75 62 40

SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK
TWITTER
INSTAGRAM
ET LINKEDIN



SCANNEZ
ET DÉCOUVREZ !



VERSION
AUDIO EN LIGNE
DISPONIBLE SUR
SAINT-LO-AGGLO.FR

INFOS AGGLÔ

Direction de la communication

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

- **Directeur de la publication :**
Fabrice Lemazurier
- **Directrice de la Communication
et Rédactrice en chef :**
Cécile Fournier
- **Rédaction :**
Cécile Fournier, Claire Peltier,
Stéphanie Montagne
- **Conception graphique
et mise en page :** Avantmidi
- **Photos :**
Saint-Lô Agglo, sauf mention contraire
- **Imprimerie :** Anquetil
ISSN : 2495-7046

L'AGGLÔMAG est imprimé
sur un papier issu de forêts
gérées durablement et de
sources contrôlées.

- **Nombre d'exemplaires :**
42 500 ex.

NORMANDIE

LeManche

SOMMAIRE

04 L'AGGLÔ EN IMAGES

Agenda et retour sur les
événements marquants du territoire



Visite de chantier OPAH-RU
Action Cœur de Ville

© C. Fournier

06 COMPRENDRE L'AGGLÔ

Saint-Lô Agglo agit pour vous
au quotidien



Le vrai du faux sur le nouveau
mode de collecte des déchets

08 TERRITOIRE DE RÉUSSITES

Une double-page sur les enjeux
économiques de l'Agglo



Bodemer, portrait d'entreprise

© Anger Ingénierie Agneaux

10 L'AGGLÔ EN ACTIONS

Une double-page pour décrypter
les actions de l'Agglo



Saint-Lô Agglo labellisée
"projet alimentaire territorial"

12 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

Pour tout savoir de l'actualité et de
la vie des communes du territoire



1^{re} réalisation du conseil municipal des
enfants à Sainte-Suzanne-sur-Vire

© Sainte-Suzanne-sur-Vire

14 L'AGGLÔ EN BREF

Toute l'actualité de l'Agglo



Jeunes talents, inscrivez-vous
maintenant pour participer
au Festival Jeunes en scène 2022



© Studio Guezou

Fabrice Lemazurier,
Président de Saint-Lô Agglo

Les élus du précédent mandat ont travaillé à forger une identité communautaire à la suite des différentes fusions des communautés de communes et à construire l'Agglo d'aujourd'hui en engageant des chantiers cruciaux sur lesquels nous pouvons nous baser pour fixer nos priorités stratégiques et nos choix opérationnels : PLUi, programme local de l'habitat, plan de déplacements urbains, plan climat air énergie territorial, schémas de développement touristique, culturel et de développement économique, projet alimentaire territorial, contrat eau-climat...

Ces différents plans et schémas en cours ou adoptés vont constituer l'ossature de notre feuille de route. Notre rôle est de porter un projet de territoire partagé qui soit en cohérence avec les capacités à agir et à investir de notre agglomération sur la durée. Assurer les projets engagés, prioriser ceux à venir pour répondre aux enjeux de demain tout en garantissant une capacité d'investissement pour les générations futures est l'équation à laquelle notre projet de territoire doit répondre.

Ce projet de territoire doit traduire notre ambition pour les années à venir pour notre agglomération – pour assurer son développement et lui garantir de prendre les virages des différentes transitions.

Faire de l'Agglo, un territoire tout en énergie où l'on entreprend, où les initiatives sont encouragées et où il fait bon vivre.

Notre enjeu réside dans le fait de **faire venir de nouvelles populations, des jeunes actifs et de nouvelles familles**. Il nous faut veiller à nos équilibres en termes de tranches d'âge et de répartition géographique. Nous devons faire connaître notre territoire, le faire rayonner et travailler toutes les conditions d'accueil pour faire valoir cette qualité de vie qui le qualifie.

Au cœur de la Normandie, au cœur du bocage et au cœur d'un département chargé d'histoire, notre Agglo doit aussi séduire aussi par l'énergie entrepreneuriale et économique qu'elle dégage.

L'Agglo doit ainsi concourir à l'attractivité du territoire en pensant et en modelant ses services, son aménagement, son habitat, son cadre de vie et en accompagnant les acteurs dans leurs initiatives.

Ainsi, notre projet de territoire s'inscrit dans cette volonté d'agir sur différents leviers afin de **préserver notre cadre de vie et notre environnement** et favoriser un **développement économique et durable** qui soit **attractif pour de nouveaux actifs**.

Nous devons nous atteler à mettre en place **une équité tarifaire pour nos services** (ordures ménagères, eau, assainissement, transports...) et **un accès équilibré aux différents services** sur le territoire.

Penser et agir aujourd'hui pour demain. Cette feuille de route en cours de construction devrait être adoptée au 1^{er} trimestre 2022.

NOTRE AGGLÔ
UNE COLLECTIVITÉ
AU SERVICE DE TOUS !



61 COMMUNES
78 784 HABITANTS *
POPULATION TOTALE



LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

- Agneaux
- Airé
- Amigny
- Baudre
- Beaucaudray
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Bourgvallées (S'-Samson-de-Bonfossé, Gourfaleur, La Mancellière-sur-Vire, S'-Romphaire, Souilles, Le Mesnil-Herman)
- Canisy (Canisy et S'-Ébremond-de-Bonfossé)
- Carantilly
- Cavigny
- Cerisy-la-Forêt
- Condé-sur-Vire (Condé-sur-Vire, Le Mesnil-Raoult et Troisgôts)
- Couvains
- Dangy
- Domjean
- Fourneaux
- Gouvets
- Graignes-Mesnil Angot
- La Barre-de-Semilly
- La Luzerne
- La Meauffe
- Lamberville
- Le Désert
- Le Lorey
- Le Mesnil-Amey
- Le Mesnil-Eury
- Le Mesnil-Rouxelin
- Le Mesnil-Véron
- Le Perron
- Marigny-le-Lozon (Marigny et Lozon)
- Montrabot
- Montreuil-sur-Lozon
- Moon-sur-Elle
- Moyon-Villages (Moyon, Chevry et Le Mesnil-Opac)
- Pont-Hébert (Pont-Hébert, Le Hommet d'Arthenay)
- Quibou
- Rampan
- Rémyilly-les-Marais (Rémyilly-sur-Lozon, Le Mesnil-Vigot et Les Champs-de-Losque)
- St-Amand-Villages (S'-Amand et Placy-Montajou)
- S'-André-de-l'Épine
- S'-Clair-sur-l'Elle
- S'-Martin-de-Bonfossé
- S^{ts}-Suzanne-sur-Vire
- S'-Fromond
- S'-Georges-d'Elle
- S'-Georges-Montcocq
- S'-Germain-d'Elle
- S'-Gilles
- S'-Jean-d'Elle (S'-Jean-des-Baisants, Rouxville, Précorbin, Notre-Dame-d'Elle et Vidouville)
- S'-Jean-de-Daye
- S'-Jean-de-Savigny
- S'-Lô
- S'-Louet-sur-Vire
- S'-Pierre-de-Semilly
- S'-Vigor-des-Monts
- Tessy-Bocage (Tessy-sur-Vire, Fervaches et Pont-Farcy)
- Thèreval (Hébécron et La Chapelle-Enjurer)
- Torigni-les-Villes (Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville)
- Villiers-Fossard

*Source INSEE 2018 – Population municipale : 75 972 habitants

RENDEZ-VOUS

Tenue des événements sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

COVID, LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS ! Respectez les gestes barrières !



RENSEIGNEZ-VOUS !

17 FÉVRIER
SOIRÉE CINÉ

CENTRE AQUATIQUE SAINT-LÔ AGGLO

24 MARS
SOIRÉE ÉTUDIANTS

CENTRE AQUATIQUE SAINT-LÔ AGGLO

13 AU 15 AVRIL
FESTIVAL JEUNES EN SCÈNE

HARAS ET MÉDIATHÈQUE SAINT-LÔ
ET FACEBOOK SAINT-LÔ AGGLO

21 AVRIL
SOIRÉE INTERNATIONALE AQUAGYM

CENTRE AQUATIQUE SAINT-LÔ AGGLO

29 JUIN
AQUAGAMES

CENTRE AQUATIQUE SAINT-LÔ AGGLO

VILLES EN SCÈNE

TOUS LES SPECTACLES DÉBUTENT À 20H30

8 JANVIER
ORCHESTRE RÉGIONAL DE BASSE NORMANDIE - MUSIQUE CLASSIQUE SÉRIES TV

SAINT-JEAN-D'ELLE (SALLE CULTURELLE LE VIRAGE)

17 MARS
UN CŒUR SIMPLE - THÉÂTRE

SAINT-JEAN-D'ELLE (SALLE CULTURELLE LE VIRAGE)

22 MARS
DERVICHE — MUSIQUE DU MONDE ET CIRQUE

THÈREVAL (ESPACE CULTUREL LE TRIANGLE)

13 MAI
DE CAËLIS — MUSIQUE A CAPELLA

THÈREVAL (ÉGLISE LA CHAPELLE-ENJUGER)

20 MAI
MON PÈRE EST UNE CHANSON DE VARIÉTÉ — SPECTACLE THÉÂTRAL INTERACTIF

CONDÉ-SUR-VIRE (SALLE CONDÉ)

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR SAINT-LO-AGGLO.FR



Inauguration de l'expo « Grandeur Nature »
La Meauffe (Claies de Vire) – 11 juin

© C. Roumier



Festival Jeunes en scène - Édition 2021
Les coulisses du festival en « virtuel »
du 16 au 19 juin



Aqua Gym tubes de l'été
Piscine de Graignes-Mesnil-Angot – 10 juillet

© L. Maure



Festival des goûters de la Chapelle-sur-Vire
Tessy-Bocage - 14 juillet



Inauguration de la Maison de la pêche et de la Vire
Saint-Lô – 20 septembre

© C. Pellerin

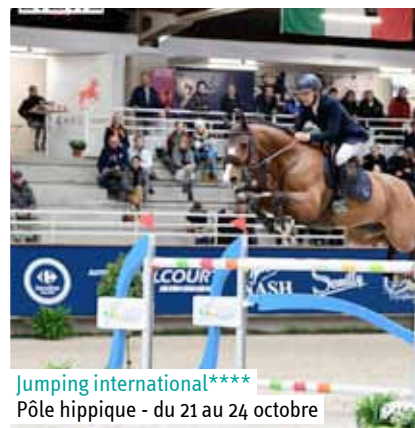


Raid urbain étudiants
Saint-Lô (salle Allende) – 23 septembre



Grand National
Pôle hippique – du 14 au 17 octobre

© Simon Photo



Jumping international****
Pôle hippique - du 21 au 24 octobre

RETOUR EN IMAGES



© C. Fournier



Aqua Games
Centre aquatique Saint-Lô Agglo – 30 juin

© L. Paris



Séminaire du PLU
Pôle Agglo21 – 1^{er} juillet

© C. Fournier



© S. Girard



Balade en calèche
Saint-Lô – juillet-août

© S. Girard



Visite de chantier OPAH-RU & Action Cœur de Ville
Saint-Lô – 6 septembre

© C. Fournier



© S. Briens



Journée de la randonnée
Saint-Fromond (Place des Gabariers) – 3 octobre

© C. Laënnic



Stand Habitat de Saint-Lô Agglo
Foire de Saint-Lô – du 7 au 10 octobre

© C. Peltier



© Pixels Events



Sports Vacances
Saint-Lô (Gymnase Saint-Ghislain) – du 25 octobre au 5 novembre

© L. Youff



Clôture Jazz dans les Prés, Rhoda Scott
Saint-Jean-d'Elle (Salle Le Virage) – 7 novembre

© S. Toulange

COMPRENDRE L'AGGLÔ

LE **Vrai** DU **Faux** SUR LA NOUVELLE COLLECTE

À propos des consignes de tri...

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.



Vrai

À partir du 1^{er} janvier 2022, les nouvelles consignes de tri s'appliquent sur tout le territoire comme pour 1 Français sur 2. Tous les emballages et les papiers iront dans le bac jaune.

TRIER C'EST CONTRAIGNANT, IL FAUT LAVER LES CONTENANTS AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC.

Faux

Vos emballages sont à mettre dans le bac jaune vidés, **non lavés** et en vrac.

LES SACS BLEUS ET JAUNES ET LES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRES POUR LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT ÊTRE SUPPRIMÉS.



Vrai

Les sacs et les colonnes de tri n'ont plus de raison d'être puisque chaque foyer est doté d'un bac jaune ou a accès à un conteneur jaune pour ceux résidant en immeuble collectif et dans de rares exceptions à une colonne « jaune » d'apport volontaire avec badge.

LES NOUVELLES CONSIGNES, C'EST COMPLIQUÉ.

Faux

Trier devient facile. Il ne restera dans le bac gris que les articles d'hygiène usagés, les restes de repas (non compostables), les déchets tels que petits objets (brosse à dent, éponges...), la vaisselle cassée, les poussières d'aspirateur, les mégots. Tous vos emballages et papiers vont dans le même bac.

... de la collecte et des bacs...

J'AI LE DROIT DE REFUSER LES BACS.

Faux

Vous ne pouvez pas refuser les bacs s'il a été confirmé que votre adresse pouvait être collectée en bac individuel. Si une difficulté technique a été relevée par les services de l'Agglo, une solution alternative vous sera proposée.

SAINT-LÔ AGGLO VA SUPPRIMER LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS.



Faux

Elle est maintenue sur les périmètres sur lesquels elle existait auparavant mais elle devient optionnelle et payante au 1^{er} janvier 2023.

LES JOURS DE COLLECTE VONT CHANGER.

Vrai

Les nouvelles tournées seront mises en place à partir du 1^{er} janvier 2022. Les calendriers par secteur seront disponibles sur le site internet de Saint-Lô Agglo et dans votre mairie.

CERTAINS VONT FAIRE DES DÉPÔTS SAUVAGES ET/OU DANS LES BACS DE LEURS VOISINS POUR LIMITER LEUR FACTURE.

Vrai

et

Faux

On ne peut pas éviter certains comportements qui existent déjà aujourd'hui mais Saint-Lô Agglo et les communes mèneront des actions de lutte contre ces comportements et appliqueront le règlement qui prévoit de lourdes sanctions financières.

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE COLLECTE.



Faux

La nouvelle gestion des déchets s'applique à tous sur tout le territoire.

POUR NE PAS PAYER DE SUPPLÉMENT, JE NE DEVRAI PRÉSENTER MON BAC GRIS QUE 12 FOIS DANS L'ANNÉE.

Vrai

Effectivement, 12 levées de votre bac gris sont comprises dans le forfait, ce n'est pas forcément une fois par mois. Pour ne pas dépasser le forfait, il est conseillé de le sortir plein. Les levées des bacs jaunes ne sont pas soumises à ce quota ni aux facturations supplémentaires.



LECTE DES DÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2022



... et de la tarification

DÈS 2022, JE VAIS PAYER LA REDEVANCE SANS POUVOIR ME RENDRE COMPTE DE CE QUE CELA VA CHANGER POUR MOI EN TERMES DE MONTANT.

Faux

Pour l'année 2022, vous serez facturé(e) selon les mêmes modalités qu'en 2021. Vous recevrez en plus une simulation de votre redevance afin d'adapter vos habitudes. La facturation en redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI) ne sera effective qu'au 1^{er} janvier 2023.

À CAUSE DE LA NOUVELLE COLLECTE, LE MONTANT « ORDURES MÉNAGÈRES » SUR MA TAXE FONCIÈRE 2021 A AUGMENTÉ.

Faux

L'augmentation de la part « ordures ménagères » sur la taxe foncière 2021 correspond à l'augmentation de la contribution de Saint-Lô Agglo au Point Fort Environnement.

ON PAIE LA DETTE DU POINT FORT ENVIRONNEMENT.

Vrai

La contribution de l'Agglo au Point Fort Environnement inclut le traitement des ordures ménagères résiduelles dont les taxes fiscales liées à l'enfouissement, les déchèteries, la valorisation des déchets, les frais de gestion. Le remboursement de la dette du Point Fort Environnement fait partie de cette contribution.

LE MONTANT DE MA REDEVANCE 2023 VA ÊTRE EN FONCTION DU POIDS DE MES DÉCHETS.

Faux

Votre forfait comprendra 12 levées de votre bac gris et toutes les levées de votre bac jaune, quel que soit le poids des bacs, la part variable est calculée sur le nombre de levées supplémentaires du bac gris et non sur son poids.

SI JE PRENDS UN BAC GRIS PLUS GRAND, LE COÛT DE MON FORFAIT EN 2023 SERA PLUS ÉLEVÉ.

Vrai

Toutefois le coût du forfait ne sera pas proportionnel à la contenance du bac. Le coût pour un bac gris de 240 litres n'est pas le double d'un bac gris de 120 litres.

DANS LES IMMEUBLES OÙ IL Y A DES BACS COLLECTIFS, IL N'Y AURA PAS DE PART VARIABLE.

Faux

La part fixe est facturée au bailleur qui la répercute dans les charges mensuelles du locataire (usager). La part variable sera facturée directement au locataire lorsqu'il dispose d'un badge d'accès personnalisé à un contenant gris collectif ou dans les charges locatives annuelles lorsqu'il s'agit de bacs gris collectifs sans badge d'accès.

JE SUIS DANS UNE DÉMARCHÉ « ZÉRO DÉCHETS », JE NE SORTIRAI MON BAC GRIS QUE TRÈS RAREMENT. JE DEVRAIS DONC PAYER MOINS QUE LE FORFAIT DE 12 LEVÉES.

Faux

Le forfait ne se limite pas à la collecte. Il inclut la fourniture des matériels (bacs, conteneurs d'apport volontaire du verre...), les actions de sensibilisation, prévention et communication, le traitement des déchets, les déchèteries, la valorisation, la fiscalité appliquée aux déchets traités, les frais de gestion. C'est pourquoi cette part fixe ne peut pas baisser.

AVEC LA REDEVANCE EN 2023, CERTAINS VONT PAYER PLUS CHER ET D'AUTRES MOINS CHER.

Vrai

A contrario de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est calculée sur la valeur locative de l'habitation, la redevance est calculée en fonction de l'utilisation du service. Elle est généralisée sur les 61 communes du territoire afin d'assurer à chacun une équité de services et de facturation. **À composition de foyer similaire, bac gris similaire et forfait similaire.**

0800 710 775

Service à appel gratuit

PRATIQUE, UN NUMÉRO UNIQUE POUR :

* Faire réévaluer sa situation en cas de changement dans le foyer, d'emménagement ou déménagement

* Signaler un problème

ou direction.cvd@saint-lo-agglo.fr

Foire aux questions

Consultez la FAQ pour retrouver toutes les réponses aux questions qui ont déjà été posées sur saint-lo-agglo.fr ou en flashant ce QR Code.



TERRITOIRE DE RÉUSSITES

PORTRAIT D'ENTREPRISE

LA NOUVELLE PLATEFORME BODEMER : À LA POINTE DE LA LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ



Benoît Briard et Nicolas Dibouès

© S.Montagne



© Agglo Ingénierie Aggro&aux

Benoît Briard a occupé tous les métiers de l'entreprise avant de devenir, en 2019, Directeur Après-Vente et développement des réseaux pour le groupe. Nicolas Dibouès, chef d'établissement de la plateforme Saint-Lô et responsable du secteur Normandie, connaît également parfaitement les rouages de l'entreprise. Dès lors qu'il s'agit de parler de Bodemer, ils partagent le même avis et expliquent leur fidélité à cette société familiale par les valeurs et le dynamisme qu'elle véhicule.

Le nouveau projet implanté à Guilberville confirme l'expansion du groupe. Avant même que cette plateforme ultramoderne ne sorte de terre, les embauches et les formations sont anticipées afin d'assurer la fonctionnalité quasi immédiate de l'activité.

LE GROUPE BODEMER

Le groupe indépendant Bodemer se compose de deux branches complémentaires, Bodemerauto et Bodemer développement, six concessions Nissan, 24 concessions Renault, Dacia et une concession Alpine), cinq agences Avis (location ponctuelle de véhicules) et une agence BLC (location longue durée). Quelque 1 400 collaborateurs veillent au bon

fonctionnement de l'activité qui a commencé son épopée en 1926 sous la houlette de son fondateur Pierre Bodemer. L'entreprise est aujourd'hui dirigée par la 4^e génération.

LA PLATEFORME À GUILBERVILLE

L'implantation de la nouvelle plateforme de stockage et de distribution de pièces automobiles à Guilberville va permettre de répondre parfaitement à la demande. Au carrefour des axes principaux de circulation, les colis seront livrés 2 fois par jour, avant 9 heures et avant 15 heures. 650 clients en compte pourront ainsi bénéficier de ce nouveau service de proximité. Benoît Briard nous explique : « Les plateformes sont les ultimes lieux de stockage avant livraison aux clients. Nous souhaitons répondre à une logistique et une réactivité irréprochables, en d'autres termes assurer, à tous points de vue, le dernier kilomètre ! »

« Jusqu'à 50 personnes embauchées dont la plupart pourra bénéficier de notre pôle de formation interne. »

DES PERSPECTIVES DE POSTES

La nouvelle plateforme, dont l'implantation a été soutenue et aidée par les services de l'État et Saint-Lô Agglo, va générer de nombreuses embauches : logisticiens, methodistes, télévendeurs, force commerciale, magasiniers, vendeurs... « Jusqu'à 50 personnes dont la plupart pourront bénéficier de notre pôle de formation interne », précise Nicolas Dibouès.

9 000 RÉFÉRENCES DE PIÈCES
7 000 M² : SUPERFICIE DE LA NOUVELLE PLATEFORME
70 COLLABORATEURS
4 M€ D'INVESTISSEMENT
CHIFFRE D'AFFAIRES : **50 M€**
MISE EN SERVICE : **FIN 2022**

DES VALEURS PARTAGÉES

Avant de conclure l'entretien, Benoît Briard tient à reparler des valeurs de l'entreprise : « Nous avons élaboré une charte, basée sur le respect et la confiance. Depuis ses débuts, l'entreprise familiale Bodemer s'appuie sur le principe que nous devons tous grandir ensemble. Il y a évidemment une dimension de rentabilité incontournable, mais elle doit impérativement tenir compte de l'épanouissement individuel et collectif au sein du groupe ».

Le saviez-vous ?

Le groupe Bodemer forme entre 100 et 150 apprentis par an.

FOCUS

STARTUP WEEKEND SAINT-LÔ



Les 22, 23 et 24 octobre se tenait la 5^e édition du Startup Week-end au Pôle Agglo21 et sur le campus 2 du FIM. Les chiffres clés de cet événement où les porteurs de projet sont venus tester et enrichir leur idée avec une équipe et des mentors :

- 40 participants
- 7 projets sélectionnés pour leur originalité
- 3 gagnants :
 - 1^{er} prix : **SELECTRIP**, une appli pour faciliter les voyages en groupe
 - 2^e prix : **JUS DE CERVEAU**, une plateforme de mise en relation de chercheurs et de porteurs de compétences
 - 3^e prix : **L'EMO**, un objet qui permet le retour au calme de l'enfant en toute autonomie

© Olivier Chartrain



3 QUESTIONS À LA FERME DES GLYCINES

ÉRIC LEPAGE, AGRICULTEUR À SAINT-JEAN-D'ELLE QUI NOUS PARLE DE « SIMPLE COMME BONJOUR » (SAINT-JEAN-DES-BAISANTS)

Après ses études, Eric Lepage a travaillé cinq années en agriculture intensive. Ne se retrouvant pas dans ce modèle, il a tout repris à zéro jusqu'à atteindre une totale autonomie en 2010. En partenariat avec Danone, il a développé sa production bio. L'enseigne a soutenu le projet « Simple comme bonjour » en autorisant quelques salariés à intervenir dans la phase de création (process, marketing, commercialisation).



EXPLIQUEZ-NOUS CE QU'EST « SIMPLE COMME BONJOUR » ?

Une nouvelle marque de yaourt bio. « Simple comme bonjour » parce qu'il est produit à la ferme, fabriqué avec la traite du matin, composé de lait et de ferments sans en extraire la crème. Le lait extra-frais est acheminé par une canalisation et s'écoule naturellement par gravité. Il arrive au point de transformation à 30° et est pasteurisé à 90°. On ne peut pas faire plus frais !

« Le yaourt "en vrac" réduit considérablement les emballages. »

POURQUOI UN YAOURT EN VRAC ET OÙ LE TROUVE-T-ON SUR LE TERRITOIRE SAINT-LOIS ?

Nous avons mis au point des contenants de 1,2 kg pour la GMS, équivalent à 10/12 pots de yaourts ;

3 kg pour les collectivités et les restaurants ; 5 kg pour les cantines, selfs et grandes collectivités. Le yaourt « en vrac » réduit considérablement les emballages, jusqu'à 44 % pour le contenant 1,2 kg et quasiment 90 % pour le contenant 5 kg. On le trouve dans les épiceries indépendantes,

les supermarchés locaux et au menu des cantines du territoire.

QUELS SONT LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

Le concept séduit d'autres fermes, nous allons donc l'étendre et mutualiser les coûts.

300 000 €

D'INVESTISSEMENT DONT 40% DE SUBVENTION DE LA RÉGION NORMANDIE

90 HA DE SUPERFICIE D'EXPLOITATION

450 000

LITRES DE LAIT/AN

50 000 LITRES DE YAOURTS/AN

2 SALARIÉS

90 VACHES



ÇA BOUGE DANS L'AGGLO



LA SCOP GOUTAL CONSTRUIT DEUX BÂTIMENTS DONT SON SIÈGE SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE **CANISY**



La scop Goutal est une société coopérative de production avec à sa tête 5 associés, une particularité une direction tournante et 3 salariés. Spécialisée en couverture et charpente, elle était présente sur le parc d'activités à Canisy dans des ateliers de l'Agglo depuis sa création en 2016. Fin d'année 2020, les 5 associés ont acheté un terrain

de 5 000 m² à l'Agglo pour y construire 2 bâtiments de 500 m² chacun. L'un abrite le siège de la scop Goutal et la SAS Négoce Matériaux, spécialisée dans la vente à la commande. Le second bâtiment, disponible à la location, est prêt à accueillir une entreprise. Pour répondre aux demandes de ses clients, l'entreprise a diversifié ses activités avec la menuiserie et l'isolation. Pour faire face au développement de leur Scop, les 5 associés sont prêts à accueillir un ou deux professionnels au sein de leur société coopérative.



INNOVAL INSTALLE SON AGENCE RÉGIONALE SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE LA FAUQUETIÈRE À **CONDÉ-SUR-VIRE**

Innoval est un groupe coopératif présent sur le quart nord-ouest de la France et spécialisé dans la création et la mise en place génétique (l'insémination bovine) avec 2 taurelleries. En Normandie, les 130 salariés sont répartis sur 11 agences. Le choix de Condé-sur-Vire pour l'implantation de son agence régionale est stra-

innoval

tégique. Condé-sur-Vire symbolise le bassin laitier du territoire. La proximité de l'A84 et de la N171 permet la proximité avec les agences locales (à moins de 1h). Enfin, Innoval souhaite développer le conseil en élevage et santé pour répondre à la demande du terrain. M. Vimond, vice-président d'Innoval, précise : « Nous souhaitons développer une offre globale avec les partenaires normands pour jouer la complémentarité ». En novembre, l'équipe régionale de 15 personnes et les 9 inséminateurs du saint-lois ont pris leurs marques dans ces locaux tout neufs.



MOTIN S'AGRANDIT ET SE DÉPLACE ROUTE DE SAINT-LÔ À **SAINT-GILLES**

L'entreprise MOTIN, implantée à Saint-Gilles depuis 50 ans et dirigée par la famille Jouenne, cherchait à s'agrandir pour répondre au développement de son activité en restant sur Saint-Gilles pour maintenir la proximité avec sa clientèle et ses équipes. C'est chose faite désormais. En septembre, elle vient d'inaugurer ses locaux route



de Saint-Lô sur 16 700 m² avec un bâtiment de 3 250 m². Ce nouvel ensemble répond à l'évolution du matériel, plus technologique et plus volumineux. Le nouveau bâtiment a permis d'investir dans de nouveaux outils tel qu'un pont roulant et une distribution d'huile pour améliorer la productivité de l'atelier. Pour renforcer ses équipes, l'entreprise recrute des techniciens et des magasiniers.

L'AGGLÔ EN ACTIONS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SAINT-LÔ AGGLO LABELLISÉE « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » (PAT)



© Studio Guézou

« Fruit d'une concertation avec les acteurs locaux, notre projet alimentaire territorial vient d'être labellisé par le ministère de l'Agriculture, il nous faut désormais passer du projet aux actions afin de favoriser une économie alimentaire de proximité "de la fourche à la fourchette" »

Florence Mazier, vice-présidente en charge du commerce, de l'artisanat et des circuits de proximité



POURQUOI UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Le projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo a pour objectif de structurer l'économie alimentaire de proximité et de fédérer les habitants autour du « consommer local » jusqu'à la valorisation de nos déchets.

« Le projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo : 1 ambition, faire de l'alimentation un élément constitutif du patrimoine saint-lois et un facteur d'attractivité. »

LES 4 ENGAGEMENTS DE SAINT-LÔ AGGLO

1. **Favoriser une alimentation de proximité** par une meilleure connaissance de l'offre locale, l'accompagnement de nouveaux acteurs, la restauration collective, le soutien à l'innovation et à la transition écologique.
2. **Valoriser le patrimoine gastronomique** en faisant la promotion des savoir-faire et des produits locaux.
3. **Sensibiliser aux enjeux d'une alimentation durable et de proximité** par l'information auprès des habitants et notamment des plus jeunes.
4. **Favoriser la formation et l'emploi** par la promotion des métiers de l'agriculture et de l'artisanat.

LE PAT EN CHIFFRES :

1 programme opérationnel impliquant les acteurs du système alimentaire local

2 années de réalisation : 2022 et 2023

4 engagements

15 « chantiers »

859 000 € de budget dont 635 200 € de subventions et 223 800 € d'autofinancement

FOCUS SUR 2 "CHANTIERS" ENGAGÉS

Construction d'ateliers agro-alimentaires sur le parc d'activités Agglo21 à Saint-Lô



Accompagner les communes dans l'utilisation de produits locaux en restauration collective.



URBANISME : LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME, C'EST EN 2022 !



© Studio Guézou

« L'enjeu est de faciliter et de fluidifier les liens administrés-administration. Ce service en cours de déploiement permettra un suivi à tout moment de la procédure. »

Laurent Pien, vice-président en charge de l'urbanisme



C'EST QUOI ?

Il s'agit de **permettre** à tous les pétitionnaires (particuliers, entreprises, professionnels de l'immobilier) **le dépôt et le suivi en ligne** de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme : de la déclaration préalable en passant par le certificat d'urbanisme opérationnel jusqu'aux différents permis : de construire, d'aménager, de démolir.

LES AVANTAGES :

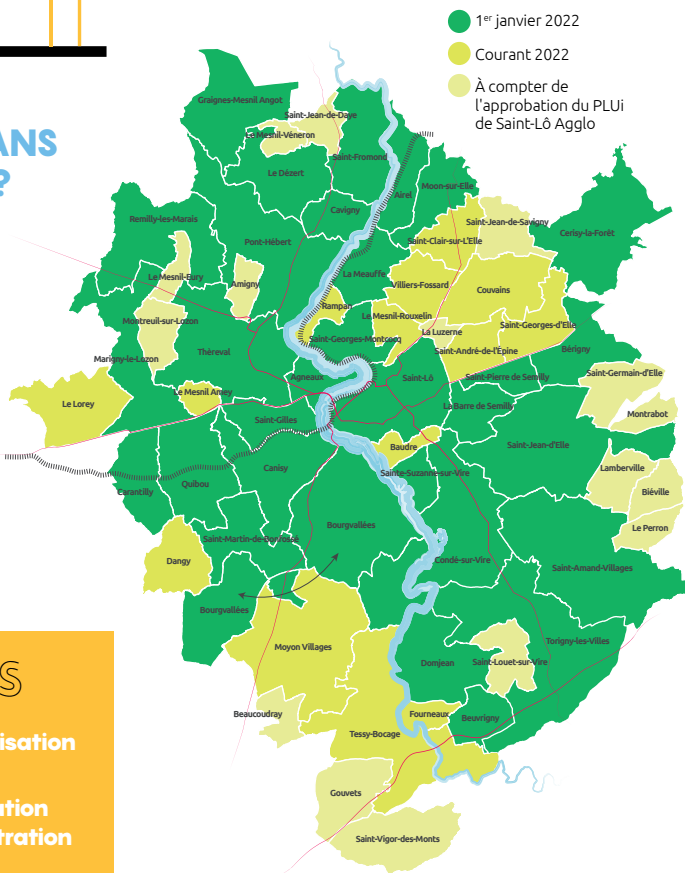
- ✓ un dépôt + rapide et + simple
- ✓ un dépôt + fiable qui limite les erreurs
- ✓ le suivi en ligne de l'avancement de son dossier.

A QUELLE DATE DANS VOTRE COMMUNE ?

La date réglementaire du 1^{er} janvier 2022 est une **obligation de recevoir et d'instruire** par voie dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme **pour les communes de + 3 500 habitants et celles grevées d'un périmètre de protection des monuments historiques.**

2 OBJECTIFS

- ✓ Simplification et modernisation du service public
- ✓ Amélioration de la relation entre le public et l'administration



COMMENT FAIRE SA DEMANDE DÉMATÉRIALISÉE D'AUTORISATION D'URBANISME ?

Avant de solliciter une autorisation d'urbanisme, **renseignez-vous auprès de votre commune sur la réglementation applicable à votre projet** et sur les démarches à effectuer. Lorsque vous avez réuni l'ensemble des documents nécessaires à votre demande, **4 étapes** pour faire votre demande dématérialisée :

ÉTAPE 1 : Créez votre compte sur <https://sig.saint-lo-agglo.fr/guichet-unique>

- Vous êtes **un particulier ou une entreprise**, sélectionnez **Guichet Unique Usager**
- Vous êtes **un professionnel de l'immobilier** (notaire, architecte, géomètre, maître d'œuvre,...), sélectionnez **Guichet Unique Professionnel**

ÉTAPE 2 : Remplissez votre dossier en suivant les étapes

ÉTAPE 3 : Suivez l'état d'avancement de votre dossier en ligne

ÉTAPE 4 : Après réception de la décision délivrée par la commune, déposez en ligne votre déclaration d'ouverture de chantier et d'achèvement de travaux

Astuce : Le ministère chargé de l'Urbanisme met en place **une assistance en ligne** pour votre demande d'autorisation d'urbanisme : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>



D'UNE COMMUNE À L'AUTRE



SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE : UNE AIRE DE JEUX CRÉÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Depuis quelques mois, la commune dispose d'un parc de jeux pour enfants à proximité de l'église dans un petit écrin de verdure à l'écart de la route. **C'est l'œuvre du conseil municipal des enfants** mis en place en janvier, qui en moins de six mois, a sélectionné les jeux et les a commandés. Les jeunes élus ont été soucieux des deniers publics puisqu'ils n'ont dépensé que 9 800 € sur un budget alloué de 15 000 € en choisissant un sol naturel en copeaux de bois, en faisant jouer la concurrence entre fournisseurs et en mettant la main à la pâte. Aidés des adultes, les jeunes ont mis en place les jeux et assemblé une cabane en bois dont les matériaux ont été offerts par une association de la commune : les Goélands. Le parc comprend 4 jeux à ressort, une grande structure de jeux et une cabane en bois, tous ouverts aux enfants de 2 à 12 ans.



© Sainte-Suzanne-sur-Vire

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE : UN ESPACE FRANCE SERVICES POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES



© M. Raimbeault



Depuis 2020, la commune de Saint-Clair-sur-Elle travaille en collaboration avec la MSA Côtes Normandes sur le projet de création d'un Espace France Services. Depuis le 16 septembre, **l'Espace France Services** est ouvert à proximité de la mairie dans l'ancienne cantine réaménagée en bureaux. Il comprend un bureau d'accueil, un bureau de confidentialité pour les rendez-vous et un espace en accès libre convivial avec ordinateurs et tablettes. Le lieu est animé par 2 agents recrutés par la mairie et 2 agents détachés de la MSA et est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi de 14h à 18h, et le jeudi de 14h à 16h30. Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives et numériques du quotidien. Ce lieu reçoit aussi d'autres partenaires : l'ADMR, les services sociaux, l'Espace des parents...

SAINT-LÔ : LA CHAPELLE DE LA MADELEINE, SYMBOLE DE MÉMOIRE ET DE PAIX



La Chapelle de la Madeleine accueille depuis mai 1995 un mémorial qui rend hommage aux vétérans des 29^e et 35^e divisions d'infanterie qui ont libéré Saint-Lô en juillet 1944. Animé par Saint-Lô 44 Roanoke en lien avec Saint-Lô Agglo, ce site, symbole de l'amitié franco-américaine, reçoit chaque année de nombreux visiteurs américains. Depuis 20 ans, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, la Ville de Saint-Lô commémore les victimes dans le square qui jouxte la Chapelle. Début 2021, les élus municipaux ont fait le choix d'aménager ce site d'histoire et de paix. Les travaux réalisés visent à améliorer l'accessibilité du site et son utilisation par le public, du parking jusqu'à l'intérieur de la chapelle. Une stèle en mémoire de toutes les victimes du terrorisme, réalisée par les élèves de 1^{re} année de CAP maçonnerie et jardinier-paysagiste (2020-2021) du LEA Robert-Doisneau, a été inaugurée le 11 septembre 2021 en présence de Mme le Consul des États-Unis pour le Grand-Ouest et des autorités françaises. Ce projet ambitieux se poursuivra en 2022 avec une seconde phase visant à moderniser la scénographie du Mémorial pour redonner à ce site patrimonial l'attractivité qu'il mérite et faciliter l'accès de l'histoire de la ville aux visiteurs. Saint-Lô, une ville qui n'oublie pas.



© Ville Saint-Lô

AGNEAUX : FAIRE DE LA PLACE PIEDAGNEL UNE PLACE DE VILLAGE



Après 30 ans de bons et loyaux services, **la place Edmond Piedagnel change de visage.** Modernisée, elle se veut être une place de village à proximité des commerces et servant de lieu de sociabilité. Si les parkings ont été modifiés, le nombre de places reste globalement identique avec 56 places dont 3 PMR (personnes à mobilité réduite) réparties sur 3 parkings auxquels s'ajoutent les 61 places dont 3 PMR de celui de la place Gouville limitrophe de la place Piedagnel. Les commerces sont dorénavant accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite. La végétation viendra offrir une ombre aux bancs pour faire de cette place un lieu de convivialité, de rencontres et d'animations autour des commerces. Pour une place Piedagnel chaleureuse.



© C. Peillier

TORIGNY-LES-VILLES : RECONSTRUCTION DU PIGEONNIER DU CHÂTEAU DES MATIGNON



© J. Farcy



Si vous vous êtes promenés dans le parc du château des Matignon, vous avez peut-être aperçu **le pigeonier** en état de délabrement. Placé sous la protection de l'environnement du château par les bâtiments de France, le conseil municipal a fait le choix de le reconstruire à l'identique. Trois entreprises sont à l'œuvre pour cette reconstruction : l'entreprise JULIEN pour la couverture, l'entreprise MEDE pour la charpente et la menuiserie et l'entreprise GODARD pour la maçonnerie. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'entreprise ANGER ingénierie. Le coût des travaux s'élève à 37 740€ subventionnés à hauteur de 14 125€ par l'État (DSIL). Les travaux débutés en septembre s'achèveront à la fin de l'année 2021. À redécouvrir en 2022.

TESSY-BOCAGE : LA MAISON DE L'ENFANCE, UN LIEU POUR LES FAMILLES



Située à proximité de l'école et du collège, **la maison de l'enfance à Tessy-Bocage** traduit la volonté de Saint-Lô Agglo et de la commune de proposer un lieu favorisant la continuité éducative du tout-petit à l'ado. Sur une superficie de 395 m², 17 espaces dont 5 dédiés spécifiquement aux enfants et aux jeunes sont là pour accueillir les enfants, les jeunes et leurs parents grâce à des ressources mutualisées et des espaces modulables. Ainsi qu'il s'agisse des activités périscolaires gérées par la commune, du relais petite enfance, des accueils de loisirs ou des accueils jeunes gérés par l'Agglo, la maison de l'enfance est le lieu unique de ces activités facilitant l'adaptation des plus petits, la mise en place de repères pour les jeunes et les parents et les échanges entre les membres de la communauté éducative. Ouverte mi-décembre, enfants et parents commencent à s'approprier ce nouveau lieu.



© D. Catherine

L'AGGLÔ EN BREF

POUR UNE PLACE DANS UNE CRÈCHE DE SAINT-LÔ AGGLO EN SEPTEMBRE 2022, LES INSCRIPTIONS C'EST MAINTENANT !

Vous souhaitez bénéficier d'une place pour votre enfant né ou à naître dans l'une des crèches de l'Agglo à la rentrée de septembre 2022, c'est le moment de prendre contact avec la crèche de votre choix et de remplir votre dossier d'inscription. **Vous avez jusqu'au 12 mars prochain pour le faire parvenir au Guichet Familles.** Vous recevrez un courrier pour vous informer de la décision après la tenue de la commission d'avril.



© C. Peltier

SLAM MOBILITÉS



MOBILITÉS DOUCES : LES 3 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DE 2021

Le programme d'aménagement cyclable de Saint-Lô Agglo prévoit un investissement de 500 000 €/an sur les 6 ans à venir avec pour objectif de sécuriser les voies cyclables et la continuité des voies vertes pour favoriser la pratique du vélo.

L'aménagement des 5 chemins, il relie la voie verte de Baudre à celle de la rue des 5 chemins, sécurisant ainsi la traversée des 2 rond-points depuis cet été.



Avec le soutien financier :



© K. Farnier

La création de la voie verte promenade des ports, elle prolonge l'itinéraire touristique le long de la Vire en rejoignant le chemin de halage jusqu'au cinéma de Saint-Lô. D'une largeur de 2,50 m, elle accueille cyclistes et piétons.



Avec le soutien financier :



© C. Peltier

2 nouvelles pistes cyclables unidirectionnelles à Saint-Georges-Montcocq, elles sont situées en entrée de ville avenue du Cotentin et séparées de la chaussée par une bordure.



Avec le soutien financier :



© C. Peltier

COURT-VOITUREZ AVEC SLAM COVOITURAGE ET L'APPLI KAROS !



Pour favoriser une mobilité durable et inclusive, Saint-Lô Agglo met en place une solution de court covoiturage sur son territoire. Cette solution met en relation des conducteurs et des passagers qui réalisent les mêmes trajets aux mêmes horaires. Pour un trajet jusqu'à 25 km en provenance ou à destination de l'Agglo, le coût pour le passager est le même que celui d'un titre de transport Slam soit 1,05 €. Le conducteur, lui, est rémunéré 2€ grâce à l'abondement de 0,95 €/trajet de Saint-Lô Agglo. Pour l'utiliser c'est simple, il suffit de télécharger l'appli Karos sur votre téléphone portable et d'indiquer les trajets sur lesquels vous souhaitez covoiturer en tant que passager ou conducteur. Et cela participe à la réduction des gaz à effet de serre sur notre territoire !

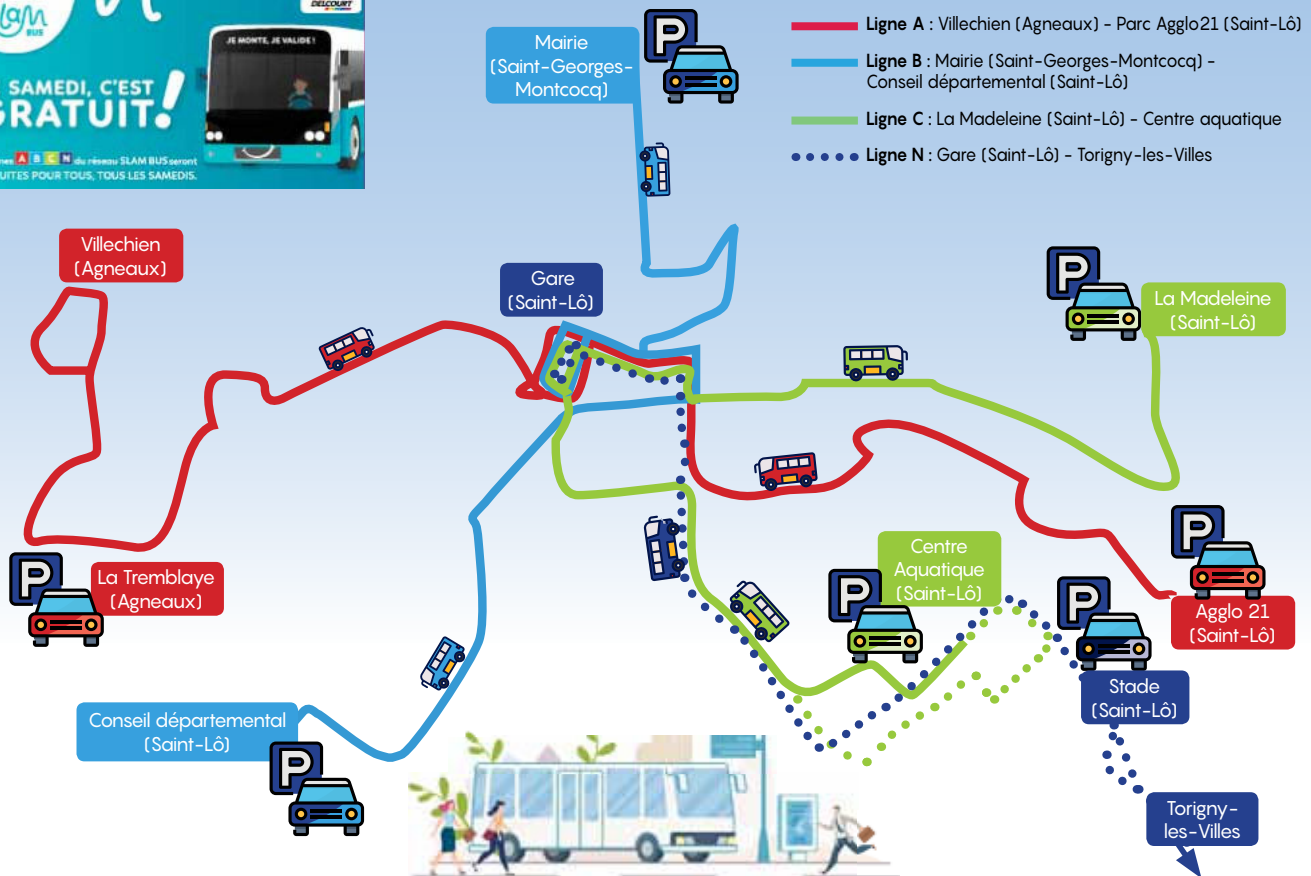


© Studio Guezou

« Développer aujourd'hui les mobilités alternatives à la voiture individuelle nous permettra de construire un territoire plus durable pour demain. »

Jérôme Virlovet,
Vice-président en charge des transports et de la mobilité

7 PARKINGS POUR GARER SA VOITURE ET PROFITER DES BUS GRATUITS LE SAMEDI



CAMPUS CONNECTÉ : C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE !



Le Campus connecté de Saint-Lô Agglo situé au sein de l'IUT de Saint-Lô a accueilli 8 étudiants à la rentrée 2021 qui suivent un enseignement supérieur à distance en bénéficiant d'un accompagnement et d'un lieu de travail adapté. Vous souhaitez rester sur le territoire saint-lois pour diverses raisons : enseignement très éloigné, contrainte financière, personnelle, sportif(ve) de haut niveau, situation de handicap... , choisissez une formation universitaire à distance parmi l'offre « formation à distance » disponible sur parcoursup.fr dès le 21 décembre et en parallèle de votre inscription sur [parcoursup](https://parcoursup.fr), candidatez sur le site internet de Saint-Lô Agglo pour intégrer le campus connecté.

15 places sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2022.



CONTACT : 07 64 44 41 31
campusconnecte@saint-lo-agglo.fr
+ D'INFOS saint-lo-agglo.fr

FESTIVAL JEUNES EN SCÈNE : APPEL À PROJETS JEUNES TALENTS JUSQU'AU 22 JANVIER !

Tu as entre 11 et 25 ans, tu habites le territoire de Saint-Lô Agglo et tu as un « talent ». Le festival Jeunes en scène de l'Agglo t'offre la possibilité de t'exprimer : photos, dessins, vidéos, musique, poésie, théâtre, jonglerie, danse,...et de te mettre en scène du 13 au 15 avril 2022. **Inscris-toi !** Pour participer, rien de plus simple, viens au kiosk et propose ton idée **avant le 22 janvier**.

Le festival Jeunes en scène se déroulera du 13 au 15 avril 2022.



Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ? L'Agglômag existe aussi en version audio. Un membre de votre entourage a une déficience visuelle et souhaite pouvoir « lire » l'Agglômag.

Demandez à recevoir gratuitement la version audio en CD à communication@saint-lo-agglo.fr (également disponible sur le site saint-lo-agglo.fr)



Nouvelle Gestion des déchets

1er janvier 2022

tri
Facile


tous concernés,
tous acteurs !



Pour une gestion des déchets :

+ simple + écologique + responsable

